

Rencontres nationales des Ethnopôles 2021

Carcassonne, maison des mémoires, GARAE

- compte-rendu de la première journée du 29 novembre -

Etaient présents :

- Antonin Chabert, pour l'Ethnopôle « Savoirs de la nature »
- Terexa Lekumberi, pour l'Ethnopôle basque
- Lily Martinet pour l'Ethnopôle Centre français du PCI
- Karine le Petit et Hélana Tataruch, pour l'Ethnopôle de la Fabrique des patrimoines
- Philippe Hanus, pour l'Ethnopôle « Migration, frontières, mémoires »
- Sylvie Sagnes, Christine Belan, Marie Balthazar pour l'Ethnopôle GARAE
- Jean-Jacques Casteret et Mathilde Lamothe, pour l'Ethnopôle occitan
- Morgane Montagnat et Camille Frouin, pour l'Ethnopôle « Musique, territoires, interculturalité »
- Laurent Vidal, pour l'Ethnopôle « Humanités océanes » (jusqu'à 16h30)
- Laurier Turgeon
- Yvon Hamon, conseiller à l'ethnologie à la DRAC Occitanie
- Thomas Mouzard, chargé de mission ethnologie et PCI à la DGPA (DIRI)

Etaient téléprésents :

- Caroline Daroux pour l'Ethnopôle « La fabrique sociale orale »
- Aurélie Dumain pour l'Ethnopôle « Réinventer les musées populaires »

Etaient excusés

- Benjamin Foudral, pour l'Ethnopôle "Pays de Courbet, art et territoire"
- Marina Chauliac, conseillère à l'ethnologie à la DRAC AURA
- Noël Barbe, conseiller ethnologie à la DRAC BFC

Etait absent

- François Calame, conseiller à l'ethnologie à la DRAC Normandie



Le label Ethnopôle et le GARAE ont 25 ans

Ces rencontres commencent par célébrer les 25 ans du label qui coïncident avec les 25 de la labélisation du GARAE, Pascal Liévaux puis Sylvie Sagnes reviennent sur l'histoire du Groupe audois qui accueille cette nouvelle édition des rencontres nationales des Ethnopôles.

Humanités océanes, un 12^e Ethnopôle

La labélisation toute récente (18 novembre) du Centre Intermondes en Ethnopôle sous le nom « Humanités océanes » est annoncée par Thomas Mouzard. Basé à La Rochelle, en partenariat avec l'Université, il porte à 12 le nombre d'Ethnopôles dont il complète le réseau national à la fois sur les plans géographique et thématique. Laurent Vidal, président du Centre Intermondes depuis 2020, présente le projet des Humanités océanes. Il partagera le dossier de candidature au sein du réseau. Un tour de table est effectué afin que chaque responsable d'Ethnopôle se présente et présente brièvement les activités et programmes de sa structure à Laurent Vidal. Des collaborations et points d'intérêts communs sont envisagés avec certains Ethnopôles, notamment sur les thèmes de la création artistique rapportée au patrimoine, ou encore les mouvements diasporiques.

Etre une ONG accréditée par l'entité du patrimoine vivant de l'Unesco

Laurier Turgeon, membre du comité de direction du Forum des ONG de la Convention Unesco pour la sauvegarde du PCI, intervient sur le rôle des ONG accréditées.

Le Forum des ONG qui regroupe près de 200 ONG accréditées à la Convention de 2003, a été créé officiellement en 2015 pour établir une structure de gouvernance des ONG pour mieux assurer ses fonctions consultatives, en vue de mieux coordonner la représentation et participation des communautés au sein de la Convention.

Les ONG accréditées ont pour rôle d'évaluer : les candidatures sur les 2 listes et le registre des bonnes pratiques, les demandes d'assistance internationale, les effets des plans de sauvegarde des éléments inscrits ; élaborer des programmes de rencontres ; élaborer des programmes de sauvegarde ; ...

Le forum des ONG a produit la création d'une revue *Heritage Alive*.

Mais le rôle des ONG accréditées au sein de la Convention est pour l'instant limité à l'expertise assurée par 6 ONG représentant chacune l'une des 6 régions de l'Unesco au sein de l'Organe d'évaluation. Mise à part par l'organe d'évaluation, les ONG sont peu sollicitées et ont peu de voix au chapitre.

La France compte le nombre record de 22 ONG accréditées, parmi lesquelles, précise Thomas Mouzard, se compte 5 structures labélisées Ethnopôles : la MCM (depuis 2010), le GARAE (2012), la MPOB (2012), l'Inoc-Cirdoc (2016), le CMTRA (2018). Un rapport d'activité devra être rendu à l'Unesco en 2023.

En dépit de leur nombre, Laurier Turgeon souligne et regrette la très faible participation des ONG au forum et aux réunions organisées.

Caroline Daroux exprime quant à elle sa forte déception en tant que responsable d'ONG accréditée, du fait d'une très faible implication par l'Unesco de ces organisations dans la vie de la Convention de 2003. Jean-Jacques Casteret et Sylvie Sagnes partage ce soucis qui explique un désengagement progressif en retour. Morgane Montagnat et Camille Frouin, récentes dans leurs fonctions, découvrent cet agrément pour le CMTRA.

Laurier Turgeon convient que le rôle des ONG accréditées dans la mise en œuvre internationale de la Convention reste un enjeu.

A l'échelle nationale, Thomas Mouzard souhaiterait que ces ONG accréditées par l'Unesco puissent jouer un rôle de conseil auprès des communautés patrimoniales sur les mesures de sauvegardes envisagées, au moment ou même après l'inclusion à l'Inventaire nationale du PCI.



Du label au réseau, des années 1990 aux années 2030

Thomas Mouzard revient sur les conclusions du rapport de 1999 de la Mission du patrimoine ethnologique, rédigées par Françoise Zonabend, Françoise Dubost et Bernadette Lizet suite à une « mission d'information et de réflexion » auprès des 3 Ethnopôles existant à ce moment, soit 3 ans après la création du label (le GARAE et le musée-jardin de Salagon, ainsi que la maison du Rhône, ensuite disparue). Un Ethnopôle y est triplement caractérisé comme :

1) Lieux d'expertise de la mémoire collective, sur des territoires en mutation (désindustrialisation, néo-ruraux, etc) ; 2) Lieux de réflexion sur l'élaboration d'une politique de recherche en partenariat, qui développent une recherche en dehors des ghettos universitaires ou de recherche ; 3) Lieux de démonstration d'une conjugaison possible entre recherche scientifique et action culturelle.

Cette caractérisation, pour servir de repères à la définition des Ethnopôles, n'en demande pas moins une actualisation à la lumière des chemins parcourus et des enjeux du moment. Ainsi, la focale sur la mémoire collective devrait sans doute être élargie, notamment aux pratiques culturelles vivante (quelles soient ou non patrimonialisées), etc. La nature des liens qui doivent se créer, à l'échelle locale et régionale, entre les instances scientifiques ou administratives et les Ethnopôles devraient pouvoir être mise en évidence et interrogés. C'est aussi l'inventaire et le questionnement des modalités de cette « conjugaison » entre recherche scientifique et action culturelle, combinaison, articulation, nature de la relation et modes d'expression qui restent à mener au sein du réseau des 12 Ethnopôles.

Thomas se demande si ce questionnement général, ne pourrait pas faire l'objet de l'élaboration d'un programme commun au réseau.

→ *Un programme de recherche commun ?*

Thomas questionne aussi l'assemblée sur l'opportunité qu'une semblable « mission d'information et de réflexion » soit menée auprès des 12 Ethnopôles, selon un cahier des charges qui serait défini collégalement. Ce travail devrait permettre de mieux identifier le commun, les singularités, et les « nœuds » thématiques et pragmatiques des Ethnopôles. Cette possibilité sera discutée dans le cadre d'une prochaine rencontre.

→ *Une nouvelle mission d'information réflexion ?*

Lily Martinet fait remarquer que le label reste à la fois peu compris et peu connu du plus grand nombre.

Thomas propose la mise à jour d'un support de communication qui présenterait le label puis chacun des Ethnopôles (en améliorant ce qui avait été fait à l'occasion des Rencontres nationales de 2018 à Villeurbanne).

→ *Construction d'un support de communication numérique*

Dans la mesure où le format des Rencontres annuelles ne permet pas temporellement de traiter collectivement les sujets que pose la mise en réseau des Ethnopôles, Lily propose que des séances de travail en visioconférence puisse être organisées sur un point précis entre les Rencontres annuelles. L'idée est unanimement approuvée. Certains problématiques sont alors proposés, notamment par Caroline Daroux, sur les modes de gouvernance et le rapport aux collectivités. Autres exemples de thèmes : Ethnopôles démocratiques ? modes de gouvernance, pressions politiques ; Ethnopôle en ligne ? exister sur internet et sur les réseaux sociaux, réalités du virtuel, écritures numériques et transmedia ; Ethnopôles centres de ressources ? bibliothèque, médiathèque, plateformes numériques : usages, publics, contributions. Un intervenant extérieur au réseau mais possédant une certaine expertise sur le thème choisi pourrait être invité à ces séances, qui n'excéderaient pas 2h en ligne.

→ *Programmation de réunions en visioconférence sur des thèmes précis choisis collégalement*



**ETHNO
PÔLE**

rencontres nationales
2021

La question de la prochaine édition des Rencontres nationales est posée. Le Centre du patrimoine arménien Ethnopôle « Migrations, frontières, mémoires » confirme son souhait de l'accueillir. La période de mai-juin semble convenir. Le format des Rencontres serait globalement maintenu : 1 jour de rencontres professionnelles, cette fois en mode atelier, 1 jour de communications en public, selon un thème en rapport avec l'Ethnopôle hôte.

→ ***Prochaine édition à Valence au printemps 2022.***

fin